

Bernard Morel

Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture: la vision de l'urbaniste et du politique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Bernard Morel, « Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture: la vision de l'urbaniste et du politique », *Méditerranée* [En ligne], 114 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 16 juin 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/4286>

Éditeur : Presses Universitaires de Provence
<http://mediterranee.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://mediterranee.revues.org/4286>

Document généré automatiquement le 16 juin 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Bernard Morel

Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture: la vision de l'urbaniste et du politique

Pagination de l'édition papier : p. 31-34

- 1 On parle de plus en plus de projet urbain (PINSON, 2009), aussi bien en politique qu'en urbanisme. Mais derrière cette expression, les urbanistes autant que les politiques mettent souvent des choses très diverses. En politique, la notion de projet est relativement récente. Elle a été introduite pour se dégager de la tyrannie des programmes qui se présentaient le plus souvent comme une série de promesses, dégagees d'une vraie stratégie et ne tenant pas souvent compte des changements qui peuvent intervenir dans la durée d'un mandat.
- 2 Je voudrais montrer ici que Marseille-Provence 2013 est un vrai projet, en ce qu'il constitue une autre manière de concevoir ce qu'on appelle aujourd'hui la « gouvernance urbaine », expression qu'on emploie faute de mieux parce qu'elle exprime autre chose que celles de « gouvernement » ou de « gestion urbaine ».

1 - La notion de projet est une manière de remettre en cause les pratiques traditionnelles de la planification et de la gestion urbaine

- 3 Durant près de 30 ans, pendant les trente glorieuses et à l'heure de la croissance démographique des villes suite à l'exode rural et au phénomène de baby-boom, gouverner la ville, c'était prévoir sa croissance démographique, définir et préparer les axes de son développement économique. Il fallait programmer les équipements nécessaires à cette croissance. On était dans une vision planificatrice de l'espace dont l'élément essentiel était la réglementation avec comme instrument, le zonage. C'est sur ces bases que s'est développé l'urbanisme de ces décennies.
- 4 L'urbanisme de projet s'oppose à cette logique. Il privilégie la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement qui associe les acteurs politiques, économiques, sociaux... L'exemple marseillais de l'urbanisme de projet, c'est évidemment l'opération Euroméditerranée, tout au moins à ses débuts. On pourrait peut-être s'interroger aujourd'hui sur la transformation de l'opération de projet en programme.
- 5 Derrière ces deux logiques, d'une certaine manière, ce sont l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme opérationnel qui s'opposent. Dire cela n'est pas sans intention précise quant à l'analyse de l'évolution marseillaise. Pendant des années et jusqu'à la moitié des années 1990, la globalité de l'urbanisme marseillais était portée par l'AGAM, agence d'urbanisme qui était responsable de l'urbanisme réglementaire et faisait aussi office de « boîte à idées », de lieu de réflexions dans la perspective d'un urbanisme opérationnel. Le projet *Euroméditerranée* a singulièrement modifié cette situation. Dans une large mesure, la division des tâches s'est opérée entre l'urbanisme réglementaire dont l'AGAM restait responsable et l'urbanisme opérationnel avec *Euroméditerranée*, chargé de redéfinir un projet urbain, une nouvelle centralité, un nouveau quartier... Cette division des tâches qui a pu et peut se traduire par des oppositions constitue, me semble-t-il, une véritable difficulté qu'il convient de résoudre.
- 6 Très concrètement, au sein de la communauté urbaine MPM (Marseille Provence Métropole), dans les délibérations, les deux structures s'ignorent. Lors du vote du budget et du vote du programme de l'AGAM, je suis intervenu pour m'étonner de l'absence totale dans ce programme du projet Euroméditerranée. De même, on confie l'élaboration du nouveau SCOT à l'AGAM sans que soit pris en compte, *a priori*, de manière forte, le grand projet urbain

qu'est *Euroméditerranée*. Derrière ces oppositions de logique, il y a aussi des oppositions institutionnelles de pouvoirs et donc de personnes, mais il n'y a pas que cela.

- 7 Le projet Marseille-Provence 2013 contribue nécessairement à associer les deux logiques et on en voit dès à présent l'expression. Je voudrais donc essayer de répondre à deux questions: Pourquoi Marseille-Provence 2013 contribue-t-il à repenser l'urbanisme en termes de projets? Quelles en sont les expressions concrètes?

2 - Pourquoi le projet Marseille-Provence 2013 contribue-t-il à repenser l'urbanisme en termes de projets?

- 8 Subsidièrement, pourquoi induit-il un autre type de gouvernance? Comme les observateurs l'ont noté, la candidature de Marseille-Provence l'a emporté, entre autres, grâce à un processus exceptionnel qui a conduit l'ensemble des collectivités, quelles que soient les orientations politiques de leurs responsables, à s'associer à la dynamique. Ce n'est pas anodin, surtout à Marseille et surtout quand on sait que 2013 est situé juste avant... 2014 et les prochaines élections municipales. Cela signifie au moins que chacun croit au succès de l'opération puisque chacun redoute que l'un en tire un avantage électoral contre l'autre. Surtout, la réponse renvoie à la démarche qu'a conduite Bernard Latarjet, directeur de Marseille-Provence 2013.
- 9 Le projet qui a été retenu n'est pas sorti de l'imagination d'un homme ou d'une équipe. Il traduit un effort considérable pour faire participer le maximum d'acteurs à sa définition. Je peux en témoigner pour la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence ou l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées de Marseille. Mais tous les secteurs de la ville et plus particulièrement les secteurs culturels ont été associés (Projet Marseille-Provence 2013, p. 215-248). On l'a vu le soir des résultats lorsque tous les acteurs se sont retrouvés à la Friche la Belle de Mai. Cette manière de faire, qu'on peut qualifier de démocratie participative, est exemplaire dans ce que devrait être un projet urbain. Elle renvoie à des préoccupations majeures que j'ai développées par ailleurs (Morel, 2008) autour de la redéfinition de la démocratie. Ce que B. Latarjet a fait est une manière, sans le dire, de réinventer des formes de démocratie.
- 10 Contrairement à ce que beaucoup disent, cette idée de renouvellement de la pratique démocratique n'est pas neuve. Elle rejoint ce qu'écrivait le philosophe Dewey, figure emblématique du pragmatisme américain qui, dès 1927, se posait la question du fonctionnement de la démocratie et s'interrogeait sur les problèmes fondamentaux auxquels la démocratie politique est constamment confrontée. Il en voyait trois.
- 11 Le premier est celui du mythe du modèle; modèle idéal de société qu'il s'agirait de préparer et d'atteindre; modèle urbanistique (charte d'Athènes) ou architectural. Or les citoyens doutent de la pertinence de ces modèles. Les idéaux (en politique, par exemple, de justice, d'égalité, de fraternité) ne s'incarnent plus nécessairement dans la construction d'un modèle pré-pensé de société, d'une utopie à réaliser. D'où, l'importance à donner « au contexte », à la contextualisation. On retrouve là, en urbanisme, la thématique d'un Jean Nouvel ou à Marseille celle d'une Corinne Vezzoni (OSWALD, VEZZONI, 1987). À l'objet, il convient de préférer le projet. À l'air du temps, il faut préférer l'air du lieu. En urbanisme, les exemples de ce vrai choix sont nombreux, à Berlin, à Milan, à Marseille aussi. Comme le dit le paysagiste Gilles Clément: « *Imaginer une architecture ou un paysage comme un objet, c'est un geste artistique qui flatte l'ego, mais c'est nier une réalité de connexion* » (2008, p. 93). Projet *versus* objet.
- 12 Le deuxième problème réside dans la méfiance envers ceux qui prétendent connaître les réponses aux maux et à la complexité de l'époque. Méfiance à l'égard du consensus des experts autodésignés qui s'interposent entre les gouvernants et « les gens ». « *Une classe d'experts est si inévitablement coupée des intérêts communs qu'elle en devient une classe avec des intérêts privés et une connaissance privée, ce qui, dans les affaires sociales, ne représente aucune connaissance du tout.* » (DEWEY, 1998). Les promesses, les engagements des responsables politiques et des experts ne sont plus pris au sérieux. Les programmes politiques sont devenus des illusions auxquelles personne ne croit plus. La logique du résultat a pris le dessus sur la logique des promesses.

- 13 Dès lors, et c'est le troisième problème, la démocratie contemporaine se résume le plus souvent à un exercice où, à date régulière, on demande aux citoyens de s'exprimer non pour choisir un projet, mais pour apporter soutien ou opposition aux sortants qui gouvernent. C'est le jeu de l'alternance systématique.
- 14 Je retrouve dans la démarche de Bernard Latarjet une logique de ce type, comme dans celle de Patrick Bouchain sur « la Friche Belle de Mai ». Ceci étant, je n'ignore pas les problèmes que pose la démocratie participative, en particulier pour ce qui concerne les projets urbains, avec soit la mainmise « des élites participatives » sur le futur, soit la pression des intérêts particuliers conservateurs dès lors qu'il s'agit de bouleverser les habitudes. Mais précisément, le projet Marseille-Provence 2013 a joué de cet équilibre savant entre la représentation démocratique et la participation. Il n'y a pas de projet urbain sans tentative de créer ce qu'on pourrait appeler « un acteur collectif ».

3 - Quelles sont les expressions concrètes de Marseille-Provence 2013 sur l'urbanisme marseillais?

- 15 Plusieurs exemples témoignent du rôle que tient la dynamique. Il n'est pas exagéré de considérer que le projet du MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) n'a retrouvé sa crédibilité qu'à partir du moment où le projet MP-2013 a été retenu. Et inversement, il n'est pas non plus exagéré de penser que le succès de MP-2013 n'est pas sans rapport avec l'existence du projet du MuCEM. Le centre régional de la Méditerranée est, peut-être, sur une autre dynamique, beaucoup plus liée à la volonté du conseil régional et de son président, mais on peut considérer aussi que cette volonté aurait eu à affronter de nombreuses difficultés juridiques et politiques si Marseille n'avait pas été retenu comme capitale européenne de la culture.
- 16 L'autre exemple est le projet Centre-Ville, avec la semi-piétonisation du Vieux-Port qui est, en termes d'urbanisme, le projet phare des cinq prochaines années. La rapidité avec laquelle il a été accepté par la Ville autant que par MPM avec la mise en place de la mission centre-ville et l'accord politique entre tous les partenaires témoigne de l'intention de lier cette rénovation et l'événement 2013. La volonté de lancer un concours international d'urbanisme dès la fin de l'année 2009 concourt à donner au projet une crédibilité d'autant plus grande qu'il sera financé en partie sur les fonds du plan de relance du Conseil Général. Dans le même ordre d'idée, je pourrais évoquer les questions de transports urbains.
- 17 Le projet de Bernard Latarjet ne se limite pas au centre ville. Il se déploie dans l'ensemble de la ville avec la réalisation d'équipements de proximité. Ainsi dans les 15^e et 16^e ainsi que les 1^{er} et 7^e arrondissements, MP-2013 va être l'occasion de reprendre des équipements de proximité (les AIL de la rue des Lices, le théâtre Sylvain) ou de lancer de nouvelles opérations comme l'éclairage de La Canebière.
- 18 Un des éléments qui différencie la logique de planification de la logique de projet, c'est le caractère réversible et adaptable du projet. Le projet urbain intègre la notion d'incertitude, parce qu'il s'agit d'une démarche et qu'elle est donc adaptable au gré des évolutions. Il y a donc une réversibilité des choix. On sait que tout ce qui a été inscrit dans le projet MP-2013 ne se réalisera pas et que d'autres éléments apparaîtront qui n'étaient pas prévus. Le projet Latarjet est nécessairement évolutif. et c'est ce qui le rapproche évidemment des projets urbains. Le projet, comme l'écrit Gilles Pinson, permet de « re-penser l'avenir ».

4 - Le Métropolitain ou le changement d'échelle

- 19 Le concept de projet s'est inscrit dans une période où il semblait opportun de passer de la ville à l'urbain, comme l'avaient montré Henri Lefebvre (1974) ou Françoise Choay (1965). Nous sommes aujourd'hui confrontés au passage de l'urbain au métropolitain qui nous conduit à la notion d'anticipation. L'urbanisme réglementaire, l'urbanisme de planification étaient fondés sur la prévision, prévision démographique, prévision économique. L'urbanisme de projet est fondé sur l'anticipation, ce qui est différent. L'anticipation intègre l'incertitude, les aléas du temps. Comme le montre Gilles Pinson, c'est une démarche, un processus. Il s'agit de « *construire des orientations d'actions, des visions d'ensemble qui auront fait l'objet d'un*

consensus au fil de processus interactifs, itératifs d'ajustements mutuels entre les acteurs impliqués » (sic, Pinson 2009). Il s'agit de « *(re)penser l'avenir sans le prévoir* » (idem).

20 En positionnant Marseille-Provence 2013 comme un projet métropolitain, un véritable changement d'échelle est opéré et une démarche politique, jusque-là contrariée, est anticipée. L'existence d'une métropole marseillaise n'est plus à démontrer (Morel, 1997). Mais cette métropole n'avait jamais trouvé de réponses institutionnelles, pour des raisons politiques, historiques qu'il conviendrait d'explicitier. Or, Marseille-Provence 2013 définit un périmètre de la métropole et engage une démarche. Ce n'est pas le moindre des mérites de ce projet que d'associer dans une même démarche Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, Gardanne, Martigues, Istres, Arles, Salon et même Toulon, sans parler de la CCIMP, d'*Euroméditerranée*, du Port et des 4 universités du territoire. Et cette volonté est clairement inscrite dans le projet (p.174-215).

21 L'histoire notera sans doute que Marseille-Provence 2013 aura été la première opération réalisée à cette échelle. Déjà, elle porte ses fruits, puisque, dans un autre registre, il a été décidé la création d'un syndicat départemental des transports auquel, certes, Aix ne veut pas encore s'associer et un syndicat départemental des déchets. Et il n'est pas impossible qu'en 2013, l'institutionnel rattrape la démarche de Marseille-Provence 2013, si les conclusions du rapport Balladur pour ce qui concerne les métropoles venaient à être adoptées. « La métropole Balladur », ce n'est sans doute pas tout le territoire de Marseille-Provence 2013, mais cela s'en approche. Le succès de l'opération est donc déterminant, y compris à ce niveau-là.

22 L'aménageur aussi bien que le politique est interpellé par une telle évolution. Il va de soi, par exemple, que les démarches de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) sont directement affectées par cette démarche. À ce sujet, deux observations.

23 La première a trait à l'intérêt général dont la tradition française a fait de l'État central le seul défenseur. Comme je l'ai montré à plusieurs reprises, la décentralisation a bousculé cette certitude. L'État n'est pas aujourd'hui le seul garant de l'intérêt général. Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle essentiel. Et de grands événements, fruits d'une vraie démarche, peuvent y contribuer. On l'avait vu avec la dynamique créée à Lille en 2004 (capitale européenne de la culture). On le voit aujourd'hui sur l'aire marseillaise.

24 La seconde observation a trait au rôle de la culture. On aurait pu penser que la dynamique métropolitaine serait impulsée par les questions économiques ou d'aménagement. Or, c'est la culture qui est au cœur de ce processus. De même que la décision prise par les universités aixo-marseillaises de fusionner constitue un élément déterminant dans la construction métropolitaine. La culture, la recherche, l'université sont des axes d'aménagement du territoire et de redéfinition des échelles institutionnelles.

Conclusion

25 Marseille-Provence 2013, c'est aussi une autre manière de positionner Marseille en Méditerranée. Dans le dossier de pré-sélection comme dans le dossier de sélection, cet aspect était fortement marqué. On ne sait ce qu'il adviendra du projet du Président de la République d'Union pour la Méditerranée (UPM). Mais chacun s'accorde pour penser qu'il s'agit là d'un vrai et grand projet auquel on peut tous adhérer, même si chacun peut y mettre des différences. Ce projet d'UPM a besoin d'être nourri par des actions fortes pour que naissent ou se renforcent les liens interméditerranéens. Le projet MP-2013 peut être un instrument, parmi d'autres, pour donner de l'épaisseur à cette volonté politique. Et là encore, il n'est pas anodin que cela passe par la culture.

26 Projet Marseille-Provence 2013, (2008), dossier pour la candidature au titre de capitale européenne de la culture, association *Marseille-Provence 2013*.

Bibliographie

BOUCHAIN P., CLÉMENT G., (2008), « Débat, rencontres, les architectes et l'engagement », *Criticat*, n° 2, p. 93

CHOAY F. (1965), *Urbanisme, utopies et réalités*, coll. Points, Le Seuil (réimpression 1979), 446 p.

DEWEY J., (2003), *The public and its problems*, coll. papers, Southern Illinois University Press, traduction française par Joëlle Zask, Publications de l'université de Pau/Farrago/éditions Léo Scheer, 207 p.

LEFÈBVRE H., (1974), *La Production de l'espace*, coll. Ethnosociologie, Anthropos, 485 p.

MOREL B., (1997), *Naissance d'une métropole*, L'Harmattan, 222 p.

— (2008), *Le socialisme, l'idée s'est-elle arrêtée en chemin?*, L'Harmattan, 162 p.

OSWALD K., VEZZONI C., (1987), « L'obsession contextuelle », *PACA*, CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des Bouches-du-Rhône, p. 51.

PINSON G., (2009), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses de Sciences Politiques.

Pour citer cet article

Référence électronique

Bernard Morel, « Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture: la vision de l'urbaniste et du politique », *Méditerranée* [En ligne], 114 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 16 juin 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/4286>

Référence papier

Bernard Morel, « Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture: la vision de l'urbaniste et du politique », *Méditerranée*, 114 | 2010, 31-34.

À propos de l'auteur

Bernard Morel

Professeur des universités USR 3125, CNRS Telemme, MMSH, Aix-en-Provence, BMorel@mmsh.univ-aix.fr

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

Marseille-Provence, capitale européenne de la culture, a évidemment une dimension politique, de même qu'elle a et aura des effets sur l'urbanisme marseillais. En faisant appel à mes pratiques d'aujourd'hui, d'urbaniste, de politique et de chercheur, j'aborde ces deux questions en les liant l'une à l'autre, dans une même problématique et dans le souci d'arrimer les travaux académiques aux dynamiques en cours. La notion de « projet urbain », qui s'oppose à celle de « planification urbaine », permet d'éclairer aussi bien la démarche de l'urbanisme opérationnel à travers le projet *Euroméditerranée* que la démarche conduite par Bernard Latarjet dans le projet « Marseille-Provence, capitale européenne de la culture en 2013 ».

Marseille-Provence 2013, the European capital of culture : From a town planner's and political viewpoint

Marseille-Provence, the European capital of culture, clearly has a political dimension, as it has and will have consequences on the town planning of Marseille. By calling upon my current practices of town planner, political policy and researcher, I will address both issues by combining them within the same context whilst keeping in mind the association of academic works to the current dynamics. The concept of “urban project”, which opposes that of “urban planning”, sheds light on both the operational urbanism approach by way of the *Euroméditerranée* project and the approach led by Bernard Latarjet in the « Marseille-Provence, European capital of culture in 2013 » project.

Entrées d'index

Mots-clés : projet urbain, urbanisme opérationnel, Marseille-Provence, Euroméditerranée, capitale européenne de la culture

Keywords : urban project, operational town planning, Marseille-Provence, Euroméditerranée, European capital of culture

Géographique : Aix-en-Provence, Arles, Aubagne, Gardanne, Istres, Marseille, Martigues, Salon, Toulon, Vieux-Port